

Le Président

Réf. : D – 21 - 019944

Paris, le 12 juillet 2021

Monsieur le Directeur Général,

Vous avez saisi le Haut Conseil de la santé publique (HCSP) par courrier électronique daté du 17 juin 2021 afin d'actualiser les recommandations sur la place des anti-inflammatoires non stéroïdiens dans la prise en charge des patients atteints par le Covid-19, au vu des dernières publications.

Ces dernières publications ont été analysées par une équipe de méthodologistes appartenant au groupe de travail chargé des aspects thérapeutiques dans la prise en charge du Covid-19.

Il ressort de cette analyse qu'aucune donnée de la littérature ne permet de modifier les avis antérieurs du HCSP. En outre, les anti-inflammatoires non stéroïdiens (AINS) ne font pas partie de l'arsenal thérapeutique dans la prise en charge du Covid-19.

En conséquence, le HCSP maintient ses recommandations relatives aux AINS chez les patients atteints de Covid-19, figurant dans ses avis antérieurs^{1,2}

- utiliser du paracétamol pour le traitement symptomatique d'une fièvre mal supportée ou de douleurs, selon les modalités habituelles ;
- ne pas introduire d'AINS pour ces mêmes indications;
- poursuivre, en cas de Covid-19, les AINS prescrits pour une autre indication dans l'attente d'une réévaluation par le médecin prescripteur.

Je vous prie de croire, Monsieur le Directeur général, à l'expression de mes salutations distinguées.

Pr Franck CHAUVIN
Président du HCSP



Monsieur le Pr Jérôme Salomon
Directeur général de la santé (DGS)
Ministère des solidarités et de la santé
14 avenue Duquesne
75007 Paris

¹ Rapport du HCSP du 23 juillet 2020 : <https://www.hcsp.fr/explore.cgi/avisrapportsdomaine?clefr=899>

² Avis du 28 janvier 2021 relatif à l'actualisation des recommandations thérapeutiques dans la prise en charge du Covid-19 (hors hydroxychloroquine, remdésivir et tocilizumab)
<https://www.hcsp.fr/explore.cgi/avisrapportsdomaine?clefr=980>